



Lycée
Jean Perrin



ARTS

enseignement de spécialité,
4h hebdomadaires en première
puis 6h en terminale.

SPÉCIALITÉ - première, terminale

2021

Lycée Jean Perrin
20 rue du château
44400 Rezé

ARTS

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ



QU'EST-CE QUE C'EST ?

La pratique artistique, au centre de l'enseignement, s'effectue à partir de propositions ouvertes engageant progressivement les élèves vers des projets autonomes et personnels.

La culture artistique s'articule à la pratique, elle est structurée par la préparation aux épreuves écrites terminales (contenus et méthodologie).

COMMENT ?

Une salle – atelier – lieu de présentation et d'analyse dédiée à la diversité des pratiques artistiques traditionnelles ou numériques : dessin, peinture, sculpture, modelage, moulage, assemblage, maquettes, installations, travail dans l'espace, photographie numérique et argentique, chambre noire, vidéo.

Des analyses collectives régulières des réalisations et des documents, des travaux écrits et une préparation à l'oral (présenter un projet, le situer par rapport à des questionnements artistiques et des œuvres).

Des rencontres régulières avec les œuvres, les professionnels grâce à des sorties, voyages, partenariats.

POUR QUI ?

La spécialité est accessible à tous les élèves ayant suivi ou non l'option en seconde. Aucun profil particulier n'est nécessaire : la rigueur compte autant que la sensibilité, la maladresse autant que la virtuosité, la curiosité autant que la culture personnelle...

POURQUOI ?

Développer une pratique artistique autonome, se situer par rapport aux différents domaines artistiques (arts plastiques, appliqués, illustration, architecture, scénographie, design, communication, etc.).

Préparer son orientation vers les études artistiques.